ÉDITION #8



L'EUROSOLEXIOE BULLETIN D'INSCRIPTION PARTICIPANT

valable pour 1 participant - disponible sur www.lespetochons.com

Je souhaite participer à la 8ème Eurosolexine organisée par les Pétochons du Bourbonnais,

LES VENDREDI 1, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI 2020 à YZEURESPACE - 03400 YZEURE (France)

NOM:				**********
Prénom :	Né(e)	le :		**********
Adresse :				•••••
Localité :	Code Postal	:		
Pays :				•••••
N° de téléphone :	e-mail	:		
Club (préciser la ville) :	•••••			
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :	т	AILLE TEE-SHIRT SOU	HAITÉE M L	XL _
TypeN° de moteur		N°imma	triculation	
N° Police assurance	Socié	té d'assurance	2	•••••
N° identification Le Vélosolex doit être conforme au code de la en bon état ainsi que des feux de signalisation FRAIS DE PARTICIPATION à la 8 ^{ème} Euros COMPRENANT LES REPAS DU SAMEDI SOIR ET AINSI QUE LA REMISE D'UN CADEAU ORIGINA	route, il doit en état de ma olexine 40 € Γ DU DIMANC	posséder des proche et obligate :: :: :: :: HE MIDI, UN E	neumatiques et des frei pirement immatriculé. GRATUIT POUR CEUX QUI ROULENT EN PLI-SOLEX	DU 50
BROCANTE VÉLOSOLEX		OUI	NON	
GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS, FORFAIT (REPAS DU SAMEDI SOIR COMPRIS) RÉGLEMEI				
JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE	BULLETI	N		
 Photocopie de la carte nationale d'identité Photocopie de la carte grise pour tout les p Photocopie de la carte verte assurance. Le règlement par chèque ou justicatif de vii POUR LES MINEURS photocopie de l'attesta et autorisation parentale sur papier libre sig 	earticipants fra rement à l'ord ation BREVET	ancais. re des pétocho		
RIB				
Code banque Code guichet Numér	o de comp	te Clé RIB	Domiciliation	
15589 03628 053081		30	CCMYZEURE	
Iban International Bank Account N	umbers			
FR76 1558 9036 2805 308	1 0314	030	CMBRFR2BARK	

Toutes pièces manquantes à ce bulletin provoqueront l'annulation de l'inscription.



VOUS LOGER

Pour les participants nous accueillons les campings-cars et les tentes gratuitement dans la limites des places disponible, <u>RÉSERVATION OBLIGATOIRE</u>. Une fiche d'inscription spécifique à l'implantation sur un site vous sera envoyée avec les conditions.

D'autre possibilité de logements, hôtels, gites, chambres d'hôtes, air de camping-cars sont listés sur notre site www.lespetochons.com

RÈGLEMENT DE L'EUROSOLEXINE

LE PRÉSENT RÈGLEMENT CONCERNE LA 8ÈME EUROSOLEXINE ORGANISÉES PAR LES PÉTOCHONS DU BOURBONNAIS, LES VENDREDI 1 MAI, SAMEDI 2 ET LE DIMANCHE 3 MAI 2020 ET LES PERSONNES AYANT REMPLI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À CES IOURNÉES.

ARTICLE 1 - Le participant s'engage à respecter l'intégralité du règlement. Tout manquement à un seul article provoquera l'annulation de tout engagement des organisateurs envers le participant sans remboursement d'aucune sorte.

ARTICLE 2 - Véhicules admis : les journées sont réservées au Solex et Vélosolex répondant aux caractéristiques d'origine du fabricant quels que soient leurs mode de transmission

ARTICLE 3 - l'inscription à ces journées est ferme et non remboursable même en cas de défection du participant.

ARTICLE 4 - Pièces obligatoires : le participant, devra présenter la carte d'assurance et la carte grise pour le véhicule concerné en cours de validité aux dates précitées.

ARTICLE 5 - Le participant mineur souhaitant effectuer la balade devra être munie du B.S.R et d'une autorisation parentale.

ARTICLE 6 - Vérification : les organisateurs pourront éventuellement procéder à une vérification des organes de sécurité des engins.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la 8^{ème} EUROSOLEXINE et de me conformer à celui-ci.

LU et APPROUVÉ à, Le **ARTICLE 7** - La balade : le participant devra se présenter aux organisateurs avant le départ avec obligation de porter un casque et une tenue vestimentaire offrant une protection suffisante en cas de chute. Toute notion de compétition est exclue. le participant devra assister au briefing avant le départ.

ARTICLE 8 - Brocante : le participant devra présenter à la brocante uniquement des solex ou des pièces se rapportant uniquement à la marque ainsi que tout les documents d'identité qui leur seront réclamés. Les professionnels et particuliers souhaitent vendre doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire à l'événement de 40 euros, repas du samedi soir compris.

ARTICLE 9 - Parking circulation : le déplacement des visiteurs et participants à l'intérieur de l'enceinte devra s'effectuer à une allure réduite.

ARTICLE 10 - Dommages/vols : La responsabilité des organisateur ne pourra en aucun cas être recherchée pour les dommages et vols survenues en véhicules garés dans le cadre de la manifestation.

ARTICLE 11 - Règlement cette manifestation se déroule de façon amicale et les participants sont invités à en respecter l'esprit amical. Du fait de sa présence, chaque participant accepte sans réserve tout les articles du présent règlement et les indications données par les organisateurs.

SIGNATURE OBLIGATOIRE (Pour les mineurs participants et parents)

	'	'	'	,	

www.c-toucom.com / 1219